

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE
du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires
et légales pour l'année 2021

dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

FC06565

Par acte SSP du 21/10/2021 il a été
constitué une SASU dénommée :

LA JO PISCINES CLEAN

Siège social : 47 résidence les clémentines,
Crâne 97129 LAMENTIN

Sigle : LJPC

Capital : 150€

Objet : Aide à l'entretien de piscines
pour particuliers, vente de produits divers.

Président : M BEGORA Joanna, 47 résidence
les clémentines, Crâne 97129 LAMENTIN.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
au RCS de POINTE À PITRE

FC06568

Constitution Société civile

Par acte SSP du 30/07/2021 il a été
constitué une Société Civile dénommée :

**SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION
AGRICOLE (SCEA) KARAIBES ECO
RAYONNANCE CONSULTING**

Siège social : Léon 97115 STE ROSE

Capital : 800€

Objet : La société exerce des activités
agricoles définies par l'article L311-1 du
Code rural et du DÉCRET N° 2003-685 du
24 juillet 2003, ainsi que toutes opérations
civiles, économiques, scientifiques, sociales
ou financières dans le cadre de son
activité et le respect de son statut civil

Gérant : M BARBEU Léon 97115 STE
ROSE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
au RCS de POINTE À PITRE

FC06570

Par acte SSP du 06/11/2021 il a été
constitué une SAS dénommée :

L'ÎLOT FÊTES CréATIONS

Siège social : 16 Résidence Island-bay,
Malendure 97125 BOUILLANTE

Capital : 1.000€

Objet : VENTE ET LOCATION D'ARTICLES
DE FÊTE, D'EMBALLAGES, DE PÂPETERIE,
DE DÉCORATION, DE FOURNITURES DE BUREAU
ET AUTRES PRESTATIONS DE DÉCORATION DE
SALLE.

Président : M CELINI Rony Steeve, 16
Résidence Island-bay, Malendure 97125
BOUILLANTE.

Admission aux assemblées et droits de
vote : Tout actionnaire est convoqué aux
assemblées. Chaque action donne un droit
à une voix.

Clauses d'agrément : LES ACTIONS NE
PEUVENT ÊTRE CÉDEES Y COMPRIS
ENTRE ASSOCIÉS QU'AVEC L'AGREMENT
PRÉALABLE DE LA COLLECTIVITÉ
DES ASSOCIÉS STATUANT A LA MAJORITÉ
DES VOIX DES ASSOCIÉS DISPOSANT
DU DROIT DE VOTE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
au RCS de BASSE TERRE

MODIFICATIONS

FC06564

ODÉA

SARL au capital de 4.000€.
Siège social : 25 Résidence Nemo,
Roujol 97170 PETIT BOURG.
RCS 838 727 733 POINTE À PITRE.

L'AGE du 18/10/2021 a décidé de
transférer le siège social au 340 chemin de
Fougère 97170 PETIT BOURG. Mention au
RCS de POINTE À PITRE.

FC06569

TREFLE LOCATION

SASU au capital de 200€.
Siège social : 33 lots morne d'or -llet
Perou 97130 CAPESTERRE BELLE EAU.
RCS 880 450 283 BASSE TERRE

Le Président, en date du 10/06/2020, a

décidé de modifier le capital social pour le
porter à 9.700€. Mention au RCS de
BASSE TERRE.

FC06571

CDEX

SARL au capital de 3 000 €
**SIEGE SOCIAL : 503 B Chemin de Prise
d'Eau 97170 PETIT BOURG**
790 601 470 RCS POINTE-A-PITRE

L'AGE du 28/10/2021 a décidé la trans-
formation de la société en société par ac-
tions simplifiée à compter de ce même
jour. La dénomination de la société, son
objet, son siège, sa durée et les dates
d'ouverture et de clôture de son exercice
social demeurent inchangés. Son capital
reste fixé à 3 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET
DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit
de participer aux décisions collectives et
d'y voter, personnellement ou par manda-
taire. Le droit de vote attaché aux actions
est proportionnel à la quotité du capital
qu'elles représentent. Chaque action
donne droit à une voix au moins.

AGREMENT : Les cessions d'actions
sont libres entre associés. Toutes les au-
tres cessions sont soumises à l'agrément
préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Madame Stéphanie CA-
RUEL ép. SLOZINSKI demeurant 503 B
chemin de Prise d'Eau 97170 PETIT-
BOURG a été nommée Président.

Directeur général : M. Sylvain SLO-
ZINSKI demeurant 503 B chemin de Prise
d'Eau 97170 PETIT-BOURG a été nommé
Directeur général.

MARCHÉ PUBLIC

FC06576



Entité publique : Conseil Régional Hôtel
de la Région - Petit-Paris / 97100 Basse-
Terre Guadeloupe

Référence / intitulé de la consultation :
affaire n°MAPA21-062 - Mission de maî-
trise d'œuvre pour la réhabilitation/exten-
sion de la base nautique de Sainte Anne

Objet de la consultation :

La présente consultation pour objet de
trouver un opérateur économique qui as-
surerait une mission globale de nature maî-
trise d'œuvre, au sens de l'article L2131-1
du Code de la Commande Publique ; dans
le cadre d'une opération de Réhabilitation
et d'Extension.

L'opération a pour objectif de remettre
en état le bâti et de donner de la fonction-
nalité au site dans son usage de base nau-
tique d'envergure régionale de la plage du
Bourg de Sainte-Anne en tenant compte
des ambitions d'extension des activités.
Le programme fonctionnel a été établi en
2021.

Type de procédure : Procédure adaptée
selon les art. L. 2123-1 et s. et art. R.
2123-1 et s. du Code de la commande pu-
blique

Date et heure limite de remise des plis :
13/12/2021 16:00 heure locale

Les prestations donnent lieu à un mar-
ché ordinaire de type L1111-4- Estimation
de l'opération dont travaux : 1 290 000 €
HT, non reconductible - mono-attributaire

Le dossier de la consultation pourra gra-
tuitement être obtenu et le dépôt des of-
fres s'effectuera sur la plateforme de dé-
matérialisation www.eguadeloupe.com

Les modalités de choix des attributaires
s'effectueront selon les règles décrites au
Règlement de la consultation

Durée de validité des plis : 120 jours -
pas de forme de groupement imposée

www.leprobant.fr

Vous voulez lire

le Probant

le vendredi matin ?

Abonnez-vous en ligne !

7 jours sur 7

24 H sur 24

Paiement sécurisé

www.leprobant.fr